

stade de la Tuilière**l'affectation du sol mise à l'enquête publique**

Le plan partiel d'affectation (PPA) de la Tuilière est mis à l'enquête publique dès mercredi 16 décembre 2015 et jusqu'au lundi 25 janvier 2016. L'ancien pavillon scolaire de la Blécherette sera ouvert pendant cette période à celles et ceux qui désirent s'informer à ce projet. La réalisation du nouveau stade devrait débuter en 2017 pour s'achever en 2019 et sera suivie par la création d'un centre d'affaires à l'horizon 2023-25, en même temps que l'arrivée du m3 sur le site.

Avec la mise à l'enquête publique de ce PPA dans la partie sud du site de la Tuilière, la Municipalité fait un pas de plus dans la concrétisation de son projet de Parc des Sports. La légalisation du sol en 2014 de la partie nord a d'ores et déjà permis la réalisation de la route de Romanel et du centre de football dont les travaux ont débuté ces derniers jours. Afin de permettre la réalisation du stade de football doté de 12'000 places assises, il s'agit aujourd'hui de modifier l'affectation du sol de la partie sud, encore en grande partie en zone intermédiaire.

La mise à l'enquête du PPA se déroule du 16 décembre 2015 au 25 janvier 2016. Un lieu d'information sera ouvert sur le site de la Tuilière :

lieu : ancien pavillon scolaire de la Blécherette, route de Romanel 1 (à côté du collège de la Blécherette)

horaires : 16h à 19h, les 17 décembre 2015 et 7, 11, 13, 18, 20, 22 janvier 2016

L'accès routier au site depuis la nouvelle Route de Romanel est mis à l'enquête publique conjointement avec le PPA, comme l'exige la loi sur les routes. L'accessibilité au site est garantie avec un parking de 450 places mutualisé pour les besoins du secteur. Un parking dédié aux grandes manifestations d'environ 800 places est par ailleurs planifié à l'intérieur de la boucle de la future jonction autoroutière de la Blécherette. En attendant sa réalisation, le parking du Vélodrome reste utilisable.

Le recours aux transports publics est toutefois privilégié avec l'arrivée du métro m3, prévue entre 2023 et 2025 ainsi qu'une réorganisation des lignes de bus. Par ailleurs, une attention particulière est portée sur les nuisances sonores afin de limiter les impacts sur le voisinage.

Le nouveau stade inclura, entre autres, un restaurant, des espaces permettant l'accueil d'événements et les bureaux du Lausanne-Sport. La réalisation du centre d'affaires de 50'000 m² de surface de plancher est prévue à l'horizon 2023-25, en même temps que l'arrivée du m3, et fera également l'objet d'un permis de construire ultérieur.

La direction des travaux
La direction des sports, de l'intégration
et de la protection de la population

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- **Olivier Français, directeur des travaux, 021 315 52 00**
- **Marc Vuilleumier, directeur des sports, de l'intégration et de la protection de la population, 021 315 32 00**

Lausanne, le 14 décembre 2015